



La CFDT est le premier syndicat français en nombre d'adhérents et dans les entreprises privées. Des hommes (52%) et des femmes (48%), qui travaillent dans tous les secteurs professionnels, dans les petites et grandes entreprises, dans le privé en majorité, dans le public, et dans toutes les régions de France. Partout, elle s'engage pour un développement durable qui permette à chacun de vivre décemment, dans le respect de l'environnement. Elle œuvre pour la transition énergétique, soutient activement l'émergence de filières industrielles, et par son action au quotidien contribue à créer les emplois de demain. Pour la CFDT l'enjeu est que les questions d'emploi soient considérées comme une condition de réussite de la transition énergétique, et non comme une variable d'ajustement. C'est pourquoi cette transition doit se faire en anticipant les transitions professionnelles et en sécurisant les parcours des salariés par le dialogue social.

CAHIER D'ACTEUR

LA CFDT ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

La question énergétique est clé dans la transition écologique. A la croisée des défis géopolitiques, démographiques, scientifiques, économiques, environnementaux et sociaux, les choix de politique énergétique sont d'abord des choix de société. La lutte contre le changement climatique a mis en lumière les limites des modèles existants et accélère l'émergence de modèles fondés sur la nécessité d'une énergie propre.

La transition énergétique ne peut se résumer à l'évocation de bonnes intentions, les conséquences seraient catastrophiques sur un plan environnemental et humain. Il faut réorienter l'économie vers un modèle bas carbone, voire neutre en émissions de gaz à effet de serre, ce qui implique l'abandon progressif des énergies fossiles.

La CFDT a toujours défendu le choix d'un mix énergétique plus diversifié et équilibré, et ambitionne une transition réussie, créatrice d'emplois et d'activités. Elle soutiendra les objectifs ambitieux et s'engagera si :

- **Les priorités industrielles, de recherche et technologie, sont cohérentes avec les choix énergétiques**
- **Les moyens d'atteindre ces objectifs sont prévus**
- **Des espaces de négociation pour anticiper ces changements sont créés**
- **Les salariés sont sécurisés et des opportunités pour créer de nouveaux emplois sont saisies**

LA TRAJECTOIRE QUE NOUS VOULONS

Au delà des nations et des Etats, la société civile et les territoires montrent aussi la voie d'une plus grande sobriété énergétique et des projets de transition énergétique, publics comme privés, émergent. Le changement doit être pensé pour profiter à chacun et assurer l'accès à l'énergie pour tous. La transition énergétique repose sur l'adoption de comportements et de modes de consommation plus responsables.

Nous voulons une transition juste, démocratique, où chacun peut se retrouver et construire des choix collectifs, avec des enjeux expliqués et débattus à tous les niveaux de la société. Une trajectoire réaliste ne peut s'affranchir de plusieurs défis (indépendance énergétique, sécurité d'approvisionnement, etc.) et doit tenir compte d'un haut niveau d'incertitudes.

POUR UNE PPE REALISTE, JUSTE ET RESPONSABLE



Cette trajectoire appelle un rythme de décisions et un pilotage par étape, adapté aux problématiques au moment où elles se posent réellement.

Cette transition présente des opportunités à saisir, notamment avec le développement massif des énergies renouvelables (EnR). Mais sa mise en œuvre va aussi conduire à des fermetures de capacités de production (charbon, fuel, nucléaire, notamment). Une gestion anticipée et concertée de ces évolutions doit permettre de construire des alternatives à la cessation d'activité.

POUR CELA, LA CFDT PROPOSE UNE METHODE

La stratégie d'investissement de la France doit être clarifiée, y compris avec l'ensemble des opérateurs, car le retard pris est préjudiciable pour la structuration de filières françaises dans les EnR et l'efficacité énergétique. Il est essentiel de mobiliser tous les moyens publics d'investissement et d'orienter les politiques publiques en vue de la constitution de filières industrielles complètes, créatrices d'emploi dans les territoires. Les grands acteurs de la filière et les

entreprises sous-traitantes ont besoin de visibilité pour s'organiser efficacement dans la durée.

Face à l'ampleur des problématiques soulevées, la CFDT revendique la **négociation de contrats cadres nationaux de transition écologique pour les filières de l'énergie**, en commençant par celles qui vont devoir anticiper des fermetures de capacités de production. Cette méthode doit permettre une déclinaison adaptée à l'échelle des territoires concernés.

Afin de concrétiser les propositions du grand plan d'investissement décidé par le gouvernement, et de les inscrire dans une stratégie d'ensemble, la CFDT demande aussi **que la stratégie d'investissements de l'Etat fasse l'objet d'une loi de programmation.**

ENERGIES RENOUVELABLES

Ces technologies sont aujourd'hui maîtrisées et parmi les plus compétitives. L'enjeu est désormais double : produire une électricité renouvelable de base compatible avec la trajectoire fixée, et développer une industrie française des EnR. Une politique énergétique se traduisant par l'importation massive d'EnR n'est pas tenable. D'autant que la France dispose d'atouts de premier plan dans la R&D, la production de composants, le stockage, la gestion des réseaux, ou les infrastructures électriques. Dans l'éolien, le photovoltaïque, et plus encore les énergies marines renouvelables, le marché n'est pas encore structuré et le rythme d'innovation est rapide. Il est raisonnable de penser que d'ici 10 ans, la France pourrait disposer de champions dans les EnR, sur des marchés de niche (photovoltaïques à haut rendement, petit éolien, hydroliennes, etc.) ou sur des créneaux à forte valeur ajoutée dans les différentes chaînes de valeur



- La CFDT demande d'urgence une politique industrielle volontariste en faveur des EnR, au niveau français et européen, en mobilisant les entreprises, en structurant les filières, et en dynamisant la R&D publique dans ces domaines.

Dans le cadre du projet gouvernemental de la mise en concurrence des concessions hydrauliques, la CFDT demande des garanties sur :

- les investissements nécessaires à la pérennisation de l'outil de production et à la bonne réalisation des missions de service public,
- la coordination des différentes sociétés exploitantes, nécessaire à la bonne régulation de la production d'électricité renouvelable.

ENERGIES FOSSILES

- Le gouvernement entend stopper l'activité des quatre centrales au charbon en France. Dans les mois à venir, ces centrales doivent faire l'objet d'un contrat de transition écologique. La CFDT plaide pour que les expérimentations en cours soient poursuivies et que les compétences d'ingénierie et d'exploitation soient maintenues, afin de déterminer les potentialités réelles de ces solutions.
- Pour l'industrie pétrolière la CFDT souhaite que des passerelles interbranches et des plans de formation ambitieux soient mis en place pour accompagner ces salariés vers d'autres métiers, d'autres industries. Elle demande d'urgence la mise en œuvre de contrats de transition écologique pour les sites concernés.
- Enfin, le gaz naturel doit devenir une véritable alternative, en particulier pour des flottes d'entreprises et pour le transport routier ou maritime. La CFDT demande le développement d'une filière complète, depuis la méthanisation jusqu'au développement du gaz carburant. Elle appelle également à une plus grande ambition pour la filière hydrogène.

ENERGIE NUCLEAIRE

Historiquement la CFDT a toujours été contre le tout nucléaire mais jamais anti-nucléaire. Pour nous, sa part doit être ramenée progressivement à la production d'électricité en base. La CFDT s'oppose aussi à un suréquipement délibéré, visant à l'exportation d'électricité produite en France. Nous ne savons pas de quoi l'avenir sera fait et il n'y a pas d'urgence à acter certains choix. Nous souhaitons une gestion réaliste et responsable de la trajectoire nucléaire. Et l'exercice des PPE par périodes de 5 ans doit être l'occasion de définir une cible d'évolution du parc et le chemin pour y parvenir.

La CFDT demande :

- une planification et un lissage dans le temps des fermetures et du non renouvellement de tranches
- une concertation avec toutes les parties prenantes portant sur : les critères précis et objectifs retenus pour ces choix, la reconversion des sites, les transitions professionnelles, la formation et le reclassement optimal des salariés et des sous-traitants
- un audit économique et financier, objectif et transparent, des opérations d'investissement comme le Grand Carénage (avec modalités de financement)
- d'initier une réflexion dans la prochaine PPE sur les conditions d'une construction de nouveaux réacteurs, au regard notamment des décisions qui seront prises quant à la prolongation de réacteurs. Ces choix ne devront pas, en termes d'investissement, venir entraver le développement de filières EnR.
- la constitution d'une filière de démantèlement compétitive à l'international, et une réflexion avec toutes les parties prenantes pour évaluer les potentialités et les limites de ce futur marché
- que le laboratoire CIGEO soit un lieu d'expérimentation et de validation d'un choix de stockage pour les déchets. Ce soutien CFDT est conditionné à la vigilance en matière de sûreté et sécurité, à un développement local maîtrisé au plan social et environnemental, et à la qualité du dialogue et de la démarche démocratique, notamment sur les modalités d'application du principe de réversibilité.

LUTTER CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE EST UNE PRIORITE

Au-delà des nouveaux modes de production, la réduction de la consommation d'énergies fossiles est le premier impératif dans la lutte contre le réchauffement climatique. Optimiser l'usage des ressources repose sur la recherche et le développement des meilleures solutions technologiques, mais aussi sur notre responsabilité collective à mieux consommer et à lutter contre les gaspillages. Les efforts en matière de maîtrise de la demande, de sobriété, et d'efficacité énergétique doivent être très largement renforcés. La PPE doit intégrer des hypothèses de demande réalistes. Pour la CFDT la priorité doit être donnée à la lutte contre la précarité énergétique.

RENOVER LES PASSOIRES THERMIQUES

La rénovation énergétique est un levier incontournable contre le changement climatique, et un enjeu de justice sociale pour améliorer les conditions de vie de chacun. Mais les moyens alloués restent très insuffisants. Pour ces travaux, la priorité doit aller à des rénovations globales, intégrant isolation et choix pertinents de chauffage. La CFDT a soutenu la mise en place du chèque énergie pour les personnes en précarité, son montant doit être augmenté.

La rénovation énergétique constitue aussi une opportunité économique qui doit avoir des répercussions positives sur l'emploi. **La CFDT propose une progressivité du nombre de rénovations en donnant la priorité aux bâtiments les plus énergivores, pour permettre la formation et la montée en compétences des professionnels du secteur.**

DEVELOPPER PARTOUT DES MODES DE DEPLACEMENTS DURABLES

La reconnaissance des enjeux environnementaux et l'impact de la mobilité sur notre empreinte énergétique font émerger une nouvelle donne économique et de nouvelles façons de se déplacer. Avec l'essor du numérique, de nouvelles solutions voient aussi le jour. Mais les transports demeurent la première source d'émission de GES. Dans un tel contexte, il n'est pas acceptable que la part du fret ferroviaire et fluvial

diminue. La France doit se donner les moyens de mieux inclure les externalités négatives dans le coût des transports. Pour la mobilité des personnes, nous devons continuer à développer les transports publics collectifs, et toutes les solutions permettant d'articuler différentes façons de se déplacer. L'objectif de fluidifier le trafic aux abords des villes doit être renforcé et les mobilités douces encouragées. Au nom de l'égalité d'accès aux services publics et de la lutte contre la précarité énergétique, le désenclavement des territoires ruraux et péri-urbains est aussi une absolue nécessité. Des solutions existent : développement du réseau TER, réouverture de gares converties en pôles multimodaux, transport à la demande, covoiturage intégré au transport public, etc.

La CFDT demande la généralisation des plans de déplacements par voie négociée afin d'améliorer le confort des déplacements et la qualité de l'air, tout en réduisant les coûts et les émissions de GES.

AUTOMOBILE

La transformation de l'industrie automobile doit être anticipée et accompagnée de façon concertée, en associant filière et territoire, et en confortant la perspective d'une industrie française de véhicules décarbonés.

EN CONCLUSION, LA CFDT SOUHAITE

que les années à venir soient mises à profit pour anticiper au mieux les transitions territoriales et professionnelles et accompagner les impacts sociaux, industriels, et sur l'emploi. La CFDT a milité pour l'inscription dans la loi d'un plan de programmation de l'emploi et des compétences (PPEC), élaboré par l'Etat en concertation avec les partenaires sociaux et les collectivités territoriales. Nous demandons la concrétisation effective de cette PPEC. Car l'objectif prioritaire de la CFDT est de sécuriser les parcours, d'anticiper les mutations industrielles, d'identifier les métiers qui émergent, les passerelles entre ces métiers et les conséquences en matière d'emploi, de formation, et de développement des compétences.

Retrouver nos propositions sur : www.cfdt.fr